



## *Crise sanitaire au MI*

*Réunion du 8 janvier 2021*

### *Entre le Secrétaire Général du ministère et les OS*

---

Nouvelle réunion en visioconférence avec M. ALBERTINI, Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur, ce vendredi 8 janvier 2021.

Françoise FORNASARI représente le **SAPACMI**.

M. ALBERTINI présente ses vœux à l'ensemble des représentants du personnel et rappelle que la situation reste préoccupante au niveau sanitaire.

**En conséquence : maintien obligatoire des règles de distanciation sociale et des gestes barrière. Pas de relâchement concernant le télétravail. Des consignes seront données en ce sens.**

Le décret d'application concernant **la suppression du jour de carence** pour les agents positifs au COVID est signé ce jour et paraîtra demain au JO. La ministre chargée de la Fonction Publique a précisé que sa période d'application, actuellement limitée au 31 mars, sera prolongée aussi longtemps que perdurera la crise sanitaire.

Sur **la vaccination**, le SG indique qu'elle doit s'inscrire dans le cadre des personnes prioritaires ciblées par le gouvernement avant de concerner les agents du MI, étant souligné que parmi les personnels seront prioritaires les agents en contact avec le public.

Le Docteur FOULLON précise que le vaccin n'est pas remis en cause avec l'apparition des variants de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud. Ces derniers ne sont pas plus dangereux mais beaucoup plus contagieux.

Seule inconnue à ce jour au niveau du vaccin la durée d'immunité, mais son efficacité est prouvée. Pas de vaccin pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 16 ans.

Ce sera très compliqué au niveau logistique de mettre en place une vaccination en milieu professionnel compte tenu de la nécessité de conserver à - 80 ° le vaccin PFIZER qui utilise la nouvelle technologie de l'ARN messenger.

Le vaccin MODERNA vient de recevoir la validation des autorités sanitaires en Europe et les premières doses qui viennent d'arriver en France peuvent se conserver à - 20 °.

En cours de validation, le vaccin Astra Zeneca qui est un vaccin plus classique avec vecteur viral et beaucoup moins cher.

Les équipes du MI sont partie prenante à la vaccination de la population en lien avec le ministère de la santé. Les Préfets valideront les propositions d'implantation des centres de vaccination. Les fonctionnaires présentant les symptômes de la COVID 19 devraient pouvoir prochainement, comme le reste de la population, s'autodéclarer sur le site *declare-ameli.fr*. en attente d'indications de la part de la fonction publique.

## **TELETRAVAIL**

Mme MEZIN, DRH, communique les derniers chiffres en matière de **télétravail** et précise que les chiffres de cette semaine couvrent en partie la semaine dernière qui était une semaine de congé, ce qui explique que le nombre de télétravailleurs soit moins important que celui constaté lors du dernier bilan réalisé avant les vacances de fin d'année.

*Cf le tableau joint des cas COVID et des agents en télétravail.*

### **Au niveau des postes NOEMI au 15/12/2020 :**

- 10 195 postes ont été livrés en Préfecture,
- En comptant l'administration centrale : 19 349 NOEMI ont été livrés dont 18 355 ont été configurés (mise en place du VPN),
- En SGAMI : 3330 postes NOEMI commandés et 1465 postes livrés.

**Au total**, avec les postes SPAN et NOMADE, **39 061** agents du MI sont en capacité de télétravailler